

Quelques points d'attention pour la célébration des baptêmes des nouveau-nés

Commençons par rappeler que les règles de distanciation sociale et les normes prévues par le « **Protocole de l'Église Catholique en vue de la reprise des célébrations liturgiques (PHASE 1)** » (dernière édition du 3 juin 2020) restent d'application. Tout particulièrement celle qui prévoit que, dans l'église, les sièges soient séparés par 1,5 m de distance dans toutes les directions avec un maximum de 100 places¹. Seules les familles au sens strict, c'est-à-dire ceux qui sont domiciliés sous le même toit, peuvent s'asseoir à une distance plus proche.

De même les autres règles générales prévues par ledit protocole concernant les entrées, les sorties, la désinfection des mains à l'entrée, les déplacements dans le lieu, le port recommandé du masque, (...) sont aussi d'application.

Si deux célébrations sont consécutives on se doit de désinfecter les sièges entre les deux.

Les circonstances vont sans doute nous imposer de célébrer plusieurs baptêmes² à la fois. En ce cas, on veillera à ne pas mélanger les familles ; mieux vaut prévoir une zone précise par famille (par exemple côté gauche, côté droit de la nef). On aura, dans la négociation préalable avec la (les) famille(s), prévu une répartition des places selon le nombre de places disponibles dans l'église et le nombre de familles concernées, de manière à éviter mauvaises surprises et déconvenues à l'entrée lorsque l'on accueille les gens.

Sans doute est-il souhaitable d'avoir prévu, comme pour les eucharisties dominicales, au moins une personne chargée de l'accueil à l'entrée et du « service d'ordre » : donner les consignes à l'arrivée, placement des personnes...

S'il y a de nombreux enfants dans l'assemblée, on demandera aux parents d'être vigilants pour bien les encadrer.

On évitera la distribution de livrets ou de feuillets ; si on doit le faire, quelqu'un les distribuera avec des gants ou invitera chacun à se servir. Ces feuillets sont en tout cas à usage unique : les participants les emportent ou on les détruit après.

Pour la célébration, on préférera la version « statique » où tout se fait au même endroit plutôt que le modèle itinérant prôné par le rituel (accueil à la porte, liturgie de la parole dans la nef, baptême au baptistère...).

¹ Ce nombre devrait passer à 200 à partir du 1^{er} juillet.

² Cette pratique générale est sans doute préférable en temps normal pour manifester la dimension communautaire du baptême, mais elle ne rend pas la tâche plus facile en période de confinement même relatif !

Le célébrant gardera la distance minimale de 3 m entre lui et les fidèles ; quand il doit s'approcher plus près, il portera le masque.

On utilisera de préférence plusieurs micros s'il y a plusieurs prises de parole ; on évitera de toucher lutrin et ambon. On évitera de se passer un micro sans fil de main en main.

Après la signation initiale, le prêtre (qui s'est désinfecté les mains avant le commencement), masqué, se désinfectera à nouveau les mains. On demande ensuite aux seuls parents de refaire ce geste du signe de la croix sur l'enfant.

On évitera l'onction d'huile prébaptismale ; l'imposition des mains se fera sans contact et le visage masqué.

Pour l'eau baptismale, on préférera la formule de la cruche³, pas vraiment encouragée en temps ordinaire : on aura préparé une jolie cruche, de préférence translucide, remplie d'eau que l'on bénira et avec laquelle on versera copieusement sur la tête des enfants. On aura demandé aux familles de prévoir un linge pour essuyer l'enfant.

L'onction avec le saint-chrême peut être faite⁴ ; le célébrant se désinfectera les mains aussitôt après. S'il y a plusieurs enfants, on se désinfectera les mains après chaque onction.

Pour le rite du vêtement blanc, on ne remettra rien qui vienne de la paroisse, on demandera, à l'avance, aux parents soit d'habiller leur enfant en blanc ou/et d'avoir prévu quelque chose (châle, écharpe, manteau...) dont ils recouvriront l'enfant au moment prévu.

Pour le geste de la lumière, on invitera le parrain ou la marraine à venir chercher sur la crédence (ou ailleurs) le cierge qu'il (elle) ira allumer au cierge pascal avant de reprendre sa place. On évitera de se passer ce cierge de main en main.

On ne se déplacera pas à l'autel pour le Notre Père.

Le registre aura été rempli à l'avance et préparé ouvert sur l'autel, ou mieux, la table prévue à cet effet. Pour la signature, on aura demandé aux parents de prévoir de quoi écrire, de manière à éviter de se passer le stylo. On les invitera à prendre le carnet de vie chrétienne préalablement rempli. On évitera de manipuler le livret de mariage pour y inscrire le baptême ; les parents peuvent très bien faire cette notification eux-mêmes ou on la reportera à plus tard. Quand il y a plusieurs familles à se succéder au registre on demandera à chacun de se désinfecter les mains avant de signer.

Surtout s'il y a plusieurs familles on organisera la sortie pour ne pas le faire en ordre dispersé. On invitera à éviter les attroupements dans ou devant l'église à la fin de la célébration.

³ Surtout s'il y a plusieurs baptêmes au cours de la même célébration ou successivement.

⁴ Il paraît, d'après les experts, que l'huile ne peut transmettre le virus.